



Drumac
d'une quittance
du 1er Xbre 1889.



11.20 Encombrement
2.80 Oratoire 1887 / 1892 c. 20 - 1889 pro
14.00 Copie de la copie pour un grand
99m 1377 Devis d'un grand
certain
argenter 0.89

Entre les soussignés Lestade Jacques
macon demeurant a Jonay - canton de
Meizieux (Siere) d'une part,
Et Monsieur Lavergne Francois macon
demeurant a Lyon rue de Jussieu 6
d'autre part,

Il a été convenu ce qui suit,
Le sieur Lestade vend au sieur Lavergne
qui accepte apres en avoir bien pris connaissance
le fond de macon qu'il exploite a Jonay
en lui en intérimant l'exploitation dans,
tout le département de la Siere.
Le dit fond se compose d'un tonnerre a bas
de quatre paires de Banches dont deux équipés
avec échelles ordinaires et deux grandes,
une échelle de chèvre munie d'une barre
de son cordage de son anse et de quatre
cordes à main, six seaux une benne
deux venots trois carres de jelles quatrains
trois Broyeurs deux pressons une Brosche
huit plateaux deux pioches, dans la suite est
compris le menage du sieur Lestade qui se
compose de trois bois de lit deux parloirs
deux matelas deux parterres deux commodes
un placard une commode, un poêle rond, deux
tables, une pètrière cinq chaises et ustensiles
de cuisine a son usage.
Le dit fond est vendu pour la somme de
Cinq cent cinquante francs payables apres
et dans l'intérêt de vingt quatre ans 1889
Le sieur Lavergne, en la présente qui est signée
le premier décembre, sur deux copies, la première
apres avoir pris connaissance des dites conditions
les parties sont signées fait a Lyon le 1er 1889
Lestade
Lavergne